

Mr. **POUGET**, Curé de Berthier, le plus ancien membre de la Société, en est actuellement le Président ; et Mr. **L. LAMOTTE**, Curé de St. Cuthbert, en est le Secrétaire.

Le Diocèse est divisé en Sept Districts, dans chacun desquels il y a un Syndic.

Le Premier District s'étend depuis St. Régis, jusqu'à la paroisse de St. Joseph de Chambly et à celle de Longueuil, inclusivement, côté du Sud ; et jusqu'à la tête de l'Isle de Montréal et à la Rivière du Chêne, côté du Nord, exclusivement. Mr. **BOUCHER**, Curé de la Prairie, en est le Syndic.

Le Second District comprend toute l'Isle de Montréal, toute l'Isle Jésus, et les paroisses depuis la Rivière du Chêne jusqu'à la Chenaie, inclusivement, avec les paroisses dans les profondeurs. Le Syndic en est Mr. **M. BRUNET**, Curé de St. Martin.

Le Troisième District renferme toute